

GUIDE TARIFAIRE



PRIX DES PRINCIPAUX SERVICES AUX PROFESSIONNELS

Conditions en vigueur au 1^{er} janvier 2017

Tous les tarifs sont exprimés en euros.

La liste des conditions présentées n'est pas exhaustive.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

**Toute une banque
pour vous**



www.ca-centrest.fr

PLP.2702

PRINCIPAUX SERVICES

PRINCIPALES DATES DE PRISE EN COMPTE DES OPERATIONS

- Retrait d'espèces J
- Versement sur un automate de dépôt valorisé J
- Autre versement Jusqu'à J + 3
- Remise de chèques J + 1 jour ouvré
- Paiement d'un chèque J
- Emission d'un virement interne ou externe J
- Reception d'un virement interne ou externe J
- Remise d'avis de prélèvement E ouvré
- Paiement d'un prélèvement SEPA E
- Effet papier
 - remis avant E - 10 jours calendaires E + 3 jours calendaires
 - remis après E - 10 jours calendaires J + 13 jours calendaires
- Effet télétransmis
 - remis avant E - 10 jours calendaires E + 1 jour calendaire
 - remis après E - 10 jours calendaires J + 11 jours calendaires
- Effet présenté au paiement E
- Paiement par carte (électronique) J opération +1 jour ouvré
(si télécollecte effectuée le soir de l'achat)

J = date de réception au Crédit Agricole

E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement

Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche (jours fériés compris).

Jours ouvrés = jours Banque de France (lundi au vendredi inclus sauf jours fériés).

ASSURANCES

PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS, ASSOCIATIONS

	Professionnels (commerçants, professions libérales, artisans)	Agriculteurs
POUR VOUS ET VOS PROCHES	<ul style="list-style-type: none"> • Santé individuelle et collective • Garantie des accidents de la vie professionnelle • Indemnités journalières, incapacité temporaire de travail • Contrat décès • Contrat homme clé • Financement et assistance de vos obsèques • Dépendance • Protection juridique privée et professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé individuelle et collective • Garantie des accidents de la vie agricole • Indemnités journalières, incapacité temporaire de travail • Contrat décès • Contrat homme clé • Financement et assistance de vos obsèques • Dépendance • Protection juridique privée et professionnelle
POUR VOS BIENS	<ul style="list-style-type: none"> • Multirisques (responsabilité civile professionnelle, décennale et locaux) • Véhicules privés et professionnels • Habitation privée • Garantie locative sur vos biens loués • Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Multirisques agricoles (responsabilité civile, locaux, perte d'exploitation) • Mortalité des animaux • Risques climatiques sur récolte • Véhicules privés et professionnels • Habitation privée • Garantie locative sur vos biens loués • Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments agricoles

Nous consulter

VOTRE COMPTE COURANT AU QUOTIDIEN

COTISATION À UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES :

- COMPTE-SERVICE PROFESSIONNEL ⁽¹⁾

Chiffre d'affaires confié	Offre sans OC	Offre avec OC de 4 k€	Offre avec OC de 8 k€	Offre avec OC 12 k€	Offre avec OC 16 k€
< 201 k€	20,02	25,82	31,62	-	-
de 201 à 300 k€	30,55	36,35	42,15	-	-
de 301 à 800 k€	52,40	58,20	64,00	69,80	-
de 801 à 3000 k€	15,37	21,17	26,97	32,77	38,57

(plus commercialisé)

- COMPTE-SERVICE AGRICULTEUR ⁽¹⁾

Chiffre d'affaires confié	Offre sans OC	Offre avec OC de 4 k€	Offre avec OC de 8 k€	Offre avec OC 12 k€	Offre avec OC 16 k€
< 201 k€	19,10	24,80	30,50	-	-
de 201 à 300 k€	30,82	36,52	42,22	-	-
de 301 à 800 k€	53,03	58,73	64,43	70,13	-
de 801 à 3000 k€	15,44	21,14	26,84	32,54	38,24

(plus commercialisé)

COMPTE-SERVICE AGRICULTEUR SOUSCRIT AVANT 10/2000

NOUS CONSULTER

- COMPTE A COMPOSER PRO ⁽²⁾

Flux confiés	Prix
< 101 k€	18,80 €
101 à 250 k€	28,80 €
251 à 500 k€	35,55 €
501 à 1 500 k€	45,75 €
1 501 à 3 000 k€	66,05 €

- COMPTE A COMPOSER AGRI ⁽²⁾ (*)

Flux confiés	Prix
< 76 k€	18,40 €
76 à 300 k€	21,30 €
301 à 750 k€	40,60 €
751 à 3 000 k€	54,85 €

SERVICES COMPLÉMENTAIRES DU COMPTE À COMPOSER

Pour placement dynamisé :

Montant minimum d'excédents de trésorerie : 20 000 €

Placement programmé	Placement dynamisé
2 € / mois	9 € / mois

(1) par mois, en fonction du chiffre d'affaires confié et de l'offre choisie.

(2) par mois en fonction des flux confiés - offre soumise à condition

Offre de Bienvenue Créateur, repreneur, artisan, commerçant, profession libérale, TPE, micro-entrepreneur : **NOUS CONSULTER**

COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE PERTE ET VOL DES MOYENS DE PAIEMENTS

Sécuricompte Professionnel ou Agriculteur (par mois) (plus commercialisé)		7,98
Sécuricompte PLUS (par mois)	PRO	3,00
	AGRI	4,00
SécuriHelp (par mois)	PRO	1,00
	AGRI	6,00

FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTE

COMMISSIONS TRIMESTRIELLES

- Commission de mouvement de compte (exonération de certaines écritures)
 - Professionnels :
 - De 0,035 à 0,06% sur les seules écritures «débit»
 - Minimum de perception 10,00
 - Agriculteurs :
 - De 0,025 à 0,035% sur les seules écritures «débit»
- Commission du plus fort découvert (sur le plus fort découvert de chaque mois, plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs du trimestre) 0,06 %
 - Minimum de perception 1,00

GESTION DE COMPTE

- Frais de gestion de compte inactif 30,00
- Frais de tenue de compte trimestriels 26,70
- Clôture / Transfert de compte non facturé

INFORMATIONS SUR VOS COMPTES

- E-relevé GRATUIT
- Relevé de compte (forfait mensuel)
 - mensuel non facturé
 - quinzaine 1,70
 - décadaire 3,10
 - journalier (par envoi) 1,00
- Frais de recherche (*)
 - Recherche simple sur opérations récentes (moins de 3 mois) 11,20
 - Recherche complexe sur devis
- Gestion d'adresse NPAI 15,70
- Attestation pour arrêté comptable 108,00

BANQUE A DISTANCE ⁽¹⁾

- Par internet avec Crédit Agricole En Ligne (tarifs mensuels) :

- consultation et virements internes	non facturé
- gestion de comptes et bourse	11,80
- gestion de comptes seule	10,45
- gestion de bourse seule	3,60

(Virements externes facturés aux prix pratiqués par télétransmission et ordres de bourse à prix préférentiels)

- Par internet mobile (consultation et virements externes) selon formule
- Par téléphone ou email
- FILINFO (consultation des comptes) 04 78 33 53 35 coût d'un appel local
- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS ou email 1,82
- Frais perçus lors de chaque envoi de SMS à la demande 0,34
- Frais perçus lors de chaque envoi de toute autre alerte par SMS ou email 0,34

- Télétransmission

- Forfait mensuel client-banque seulement
- Forfait mensuel banque-client seulement
- Forfait mensuel complet
+ mise à dispo. relevé (par ligne)

WEB EDI EBICS T	EBICS TS
5,00	15,00
26,68	26,68
31,68	41,68
0,05	0,05

(1) hors frais de télécommunication et fournisseur d'accès internet.

VOS MOYENS DE PAIEMENT

CHEQUES

- Envoi de chéquier en recommandé AR (par envoi) Frais postaux
- Frais d'envoi chéquier en pli simple (par envoi) 1,58
- Frais d'émission de chèque de banque 12,55
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 14,25
- Frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁾
 - rejet chèque de moins de 50 € 21,50
 - rejet chèque de 50 € et plus 41,50

Une commission d'intervention d'un montant de 8,50 euros maximum peut s'ajouter à ces frais

(Le forfait de frais de chèque rejeté n'est pas prélevé en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

- Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction bancaire d'émettre des chèques 25,60
 - Chèque payé pendant interdiction bancaire 25,60
 - Frais d'opposition à un ou plusieurs chèques 15,00
- ⁽¹⁾ incluant : lettre d'information, lettre d'injonction, délivrance à un tiers d'un certificat de non paiement, régularisation par blocage de provision, mainlevée de l'interdiction bancaire*

VIREMENTS

- Virement interne Crédit Agricole non facturé
- Virement hors Crédit Agricole
 - Virement occasionnel 3,95
 - Virement permanent - mise en place non facturé
 - par opération 0,87
 - Virement sur support : télétransmission et internet 0,23
 - Virement urgent valeur compensée 12,84
- Tentative de récupération de fonds 15,00

PRELEVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de gestion de prélèvement SEPA 5,10
(gratuit pour impôts, EDF, GDF, organismes caritatifs)
- Frais de mise en place d'un prélèvement unique/TIP SEPA gratuit
- Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement BtoB (inter-entreprises) 10,00

AVIS DE PRELEVEMENT

- Demande d'attribution d'un identifiant créancier SEPA (ICS) 30,00
- Télétransmission - par avis de prélèvement standard 0,30
- par avis de prélèvement BtoB 0,40
- Autres supports (par avis) 3,10
- Mise en opposition non facturé
- Incident : - frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision 11,50

L'ensemble de la commission d'intervention et frais de rejet est limité au montant du prélèvement rejeté dans la limite d'un montant maximum de 20 €

- Impayé à la charge du remettant 12,35

EFFETS A L'ENCAISSEMENT OU A L'ESCOMPTE

- Télétransmission - traitement de la remise non facturé
- par effet 0,39
- Autres supports - traitement de la remise 5,20
- par effet 3,80
- Services divers - changement de domiciliation 16,85
- prorogation, réclamation, avis de sort 16,75
- passage à l'escompte 16,75
- Incident - effet domicilié rejeté 19,35
- effet mis en instance 3,03
- Impayé à la charge du remettant (par effet) 16,85

FONCTIONNEMENT DE VOS COMPTES EN ANOMALIE

Taux des intérêts débiteurs : 13,19% au 4^{ème} trimestre 2016.

- Commission d'intervention PRO (pour toute opération sans provision) 8,50
- Maximum mensuel de perception 255,00
- Commission d'intervention AGRI (pour toute opération sans provision) 8,00
- Maximum mensuel de perception 240,00
- Commission de dépassement de découvert Taux du découvert
(sur montant au-delà du plafond autorisé) + 3 points
- Frais par saisie attribution, par avis à tiers détenteurs,
par opposition à tiers détenteurs, par opposition (*) 102,00

VOS SERVICES MONETIQUES

CARTES BANCAIRES

- Cotisation annuelle
 - carte de débit ⁽¹⁾ (anciennement carte à débit immédiat) 48,00
 - carte de crédit ⁽¹⁾ (anciennement carte à débit différé) 58,60
 - carte Gold Mastercard et Visa Premier de crédit (anciennement carte à débit différé) 143,50
 - carte commerciale à débit immédiat (Business) 48,00
 - carte commerciale à débit différé (Business) 56,00
 - carte commerciale à débit différé (Business Executive) 132,00
- Modification plafond carte à la demande du porteur 8,00
(sauf Gold, Visa Premier, Business executive)
- Refabrication de la carte 7,15
- Réédition du code confidentiel 8,40
- Frais pour déclaration à la BdF d'une décision de retrait de carte bancaire 33,00

SERVICE ESPÈCES

- Retrait d'espèces au guichet CA Centre-est 3,30
- Carte monnaie 40,50
- Commande de pièces nous consulter
- Versement d'espèces :
 - Dépôt de pièces 1,60 % du montant - mini : 3,43
 - Délivrance et dépôt de billets non facturé

OFFRES ET SERVICES MONETIQUES

- Adhésion Système National de Paiement par Carte
Commission sur le chiffre d'affaires cartes nous consulter
- Autres Services Monétiques nous consulter
- Offres monétiques profession libérales de Santé nous consulter

E-COMMERCE

- Création d'un site internet marchand nous consulter
- Création d'un site internet vitrine nous consulter

⁽¹⁾ n'est plus commercialisée

VOS CREDITS

TRCAM⁽¹⁾ au 1^{er} octobre 2017 (Taux de Référence du Crédit Agricole)

3,59%

TAUX DE L'USURE au 3^{ème} trimestre 2017 (découvert)

13,69%

TRESORERIE

- Frais dossier Pro-Agri 1 % du montant

Montant du prêt	Mini
≤ 10 000 €	65,00
> 10 000 €	130,00

- Renouvellement ou réexamen annuel des plafonds de trésorerie 65,00
- Effets de commerce remis à l'escompte
 - commission d'endos par effet 0,60%
- Intérêts liés à l'escompte
 - base de calcul minimum des intérêts 10 jours calendaires
 - minimum par effet 6,00
- Créances Services
 - Commission de service fonction de la Valeur Moyenne des Factures (VMF) de la cession
 - VMF > 40 000 € 0,70 %
 - VMF entre 5 001 et 40 000 € 0,80 %
 - VMF entre 1 501 et 5 000 € 1,20 %
 - VMF entre 500 et 1500 € 1,50 %
 - Commission de financement : index EUR 3 mois moyenné + Marge
- Cessions de créances DAILLY (lignes existantes)
 - bordereau de cession 32,00
 - frais de traitement par créance papier 6,30
 - notification, modification et réclamation 24,00
 - échéancier mensuel 2,70
- Agri - mise en place OCS forfait 87,00
 - renouvellement forfait 65,00
- Commission d'engagement sur plafond d'ouverture de crédit confirmé par contrat (hors Compte-Service) 1,00%

CREDITS D'INVESTISSEMENT

- Frais sur dossiers de prêt hors frais réels :
 - professionnels : frais de dossier 1 % du capital
 - agriculteurs hors Agilor : frais de dossier 1 % du capital
 - agriculteurs Agilor : frais forfaitaires

Montant du prêt	Pros	Agris	
	Mini	Mini (hors Agilor)	Forfait Agilor
≤ 3000 €	65	65	40
> 3000 € ≤ 10 000 €	65	65	80
> 10 000 € ≤ 30 000 €	130	130	80
> 30 000 €	300	190	80

⁽¹⁾Le TRCAM est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70% TMCT + 3,79%
Où TMCT = 50% EURIBOR 3 mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des OAT 2 ans (Obligations Assimilables du Trésor).

INFORMATIONS SUR PRET

- Réédition du décompte de prêt (*) 42,00
- Information annuelle des cautions (par caution) 14,00

GARANTIE ACTIF/PASSIF

- Frais de dossier 0,50 % - mini : 102,50 - maxi : 205,00

GARANTIE BANCAIRE

- Frais par utilisation (acte simple)
- Frais par utilisation (acte complexe)
- Frais de mainlevée

Caution bancaire	Garantie à 1 ^{ère} demande
52,00	72,00
104,00	144,00
14,00	14,00

FRAIS DE GARANTIE

- caution solidaire 52,00
- délégation de créances 32,00
- gage sur certificat d'immatriculation 183,00
- nantissement de matériel 360,00
- nantissement de fonds de commerce 460,00
- nantissement de parts de SARL, SAS, SA, SCI, SCPI de 250,00 à 740,00
- gage et nantissement produits autres organismes 180,00
- warrant 110,00

Ces tarifs incluent le coût d'enregistrement, d'inscription au greffe et frais d'huissier connus au jour de l'édition du présent document ; en cas de modification de ces frais par Les Pouvoirs Publics, nos prix feront l'objet d'une réactualisation.

MODIFICATION SUR FINANCEMENT APRÈS RÉALISATION

- Simple (modif date d'échéance, de compte payeur...) 32,00
- Complexe (mainlevée partielle sur l'hypothèque...) 115,00
- Réaménagement de prêt 1% - mini : 357,00 - maxi : 1020,00
- Frais transfert hors Crédit Agricole prêt bonifié 310,00
- Avenant au contrat : (+ 45 €/prêt) 130,00
- Modification garantie enregistrée au greffe 115,00

INCIDENT DE FONCTIONNEMENT SUR CREDIT

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques. 25,60
- frais de report d'échéance 42,00
- frais de moratoire 178,00
- plan purement 54,00

TITRES ET PLACEMENTS (Epargne, titres,...)

DROITS DE GARDE (FACTURATION SEMESTRIELLE SUR VALORISATION AU 30 JUIN ET AU 30 DÉCEMBRE) (*)

- Frais sur Compte-titres contenant uniquement :
 - des actions Crédit Agricole ou des parts sociales du CA GRATUIT
- Frais fixes par compte : 13,10
1/2 tarif si abonnement avec un PEB (Plan Epargne Boursière)

Les valeurs	Taux	Mini/Maxi
OPCVM du Crédit Agricole		Gratuit
Actions Crédit Agricole SA		Gratuit
Parts sociales du Crédit Agricole		Gratuit
Actions au nominatif	0,130 %	19,00 € / 38,00 €
Actions étrangères	0,130 %	23,50 € / 47,00 €
Obligations Crédit Agricole SA	0,065 %	2,50 € / 25,00 €
Or sous dossier	0,40 %	19,00 € / 38,00 €
Autres valeurs	0,130 %	2,50 € / 25,00 €

- Maximum semestriel de droits de garde par compte 265,00

FRAIS DE COURTAGE (ACHATS ET VENTES EN BOURSE) INTERNET

- Place française Invest Store Initial
 - taux appliqué sur montant brut 0,59 % mini 7,60

Les frais de marché sont en sus facturés à leur coût réel.

Depuis le 1^{er} août 2012, certains ordres d'achat sont soumis à la TTF : Taxe sur les Transactions Financières au taux de 0,2 % (taux en vigueur au 1^{er} juillet 2016).

- Places étrangères : commission du Crédit Agricole 0,59 %
 - minimum 25,00
 - maximum 210,00

La rémunération des intermédiaires est variable selon le lieu de l'ordre.

- Ordre par téléphone nous consulter

SOUSCRIPTION D'OPCVM (droits d'entrée) selon la notice AMF

TRANSFERT

- Compte-titres hors Crédit Agricole(*) :
 - par compte 110,80
 - par ligne (plafonné à 300€) 23,40

Les frais de transfert sur les lignes étrangères sont facturés en sus.

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ETRANGER (EXPORT)

VIREMENTS

- Commission de rapatriement
 - sur "virement Européen" (1) non facturé
 - sur virement Europe (2) 13,80
 - sur virement Monde (3) 21,40
- + si absence de domiciliation bancaire du bénéficiaire de 7,50 à 75,00

CHEQUES

- Commission d'encaissement 0,23% du montant
 - minimum de perception SBF 36,20
 - minimum de perception CAE 24,50
 - maximum de perception 181,50
- Frais de port 31,50
- Chèque impayé 45,90

EFFETS DE COMMERCE

- Commission d'encaissement sur le montant de la créance 0,13 %
 - minimum 32,70
 - maximum 325,50
- Frais de port 31,50
- Effet impayé 45,90

REMISES DOCUMENTAIRES

- Commission d'encaissement sur le montant de l'opération 0,21%
 - minimum 53,80
- Frais de port 31,50
- Avis de sort 31,50

PAIEMENTS A DESTINATION DE L'ETRANGER (IMPORT)

VIREMENTS

- Commission de transfert
 - sur "virement Européen" (1) 3,95
 - sur "virement Européen" par WEB-EDI 0,23
 - sur autre virement Europe (2) 15,20
 - sur autre virement européen par WEB-EDI 1,65
 - sur virement Monde (3) 23,20
 - sur virement Monde par WEB-EDI 2,21
- Frais swift applicables aux virements hors Espace Economique Européen 9,20

CHEQUES

- Chèque en euros gratuit pour l'émetteur
- Chèque en devises 23,70
- Chèque impayé 45,90
- Chèque de banque en devises ou euros 23,70

(1) (2) (3) voir fin du document.

EFFETS DE COMMERCE

• Commission d'encaissement	40,10
- frais swift	9,20
• Prorogation, acceptation	44,10
• Effet impayé	45,90

REMISES DOCUMENTAIRES

• Commission de règlement sur le montant de l'opération	0,21%
- minimum	80,70
• Frais swift	9,20

CREDITS ET GARANTIES INTERNATIONALES

CREDIT COURT TERME EN DEVISES / AVANCE EN DEVISE

• Frais de mise en place	72,00
• Prorogation	72,00

CREDIT DOCUMENTAIRE PAR INTERNET

• CA E-TRADE (abonnement annuel)	20,00
----------------------------------	-------

CREDIT DOCUMENTAIRE IMPORT

• Ouverture du crédit documentaire par trimestre indivisible	0,26 %
- minimum par trimestre	111,40
• Commission d'utilisation (levée des documents)	0,13 %
- minimum	122,30
• Commission mensuelle d'engagement si paiement différé (acceptation)	0,12 %
- minimum par mois	81,00
• Modification des termes	103,80
• Forfait	nous consulter
• Frais swift	9,20
• Documents irréguliers à la charge du bénéficiaire	112,00

LETRE DE CREDIT STAND BY EMISE - SOUMISE AUX RUU600

• Ouverture (par trimestre indivisible)	0,26 %
- minimum par trimestre	111,40
• Modification des termes	103,80
• Commission de mise en jeu	148,00

CREDIT DOCUMENTAIRE EXPORT

• Commission de notification	0,10 %
- minimum	112,50
• Commission de confirmation	sur devis

Cette confirmation consiste pour le Crédit Agricole à prendre la responsabilité du règlement dans la mesure où les documents que vous remettez sont conformes aux termes du crédit documentaire. Vous ne supportez plus le risque d'insolvabilité de la banque émettrice ou le risque pays.

• Commission d'utilisation	0,15 %
- minimum par utilisation	144,30
• Modification des termes	103,80
• Pré étude des documents	87,00
• Transfert	0,13%
- minimum	370,00
• Frais de port	31,50
• Frais swift	9,20
• Présentation de documents irréguliers	112,00

GARANTIES EMISES

• Commission d'engagement par trimestre indivisible	0,39 %
- minimum par trimestre	37,40
• Frais d'établissement français ou anglais	98,00
• Modifications des termes	75,00
• Mise en jeu	148,00
• Frais de port	31,50
• Frais d'envoi	9,20

GARANTIES RECUES

• Commission de notification	0,10 %
- minimum	74,00
• Modification des termes	74,00
• Mise en jeu	148,00

OPERATIONS DE CHANGE

COMPTANT OU TERME

• CA change en ligne (abonnement annuel)	20,00
• Commission de change sur opération en devises	0,105 %
- minimum	18,00
• Gestion de compte en devises	
- frais d'arrêté trimestriel sur compte rémunéré	39,50
• Commission de mouvement	
de compte en devises	0,070%/trimestre
• Couverture à terme	
- frais de mise en place	0,10 %
+ commission de change	
• Flexigain et Flexiterme	
- frais de mise en place	0,10 %
- frais de tirage à chaque utilisation	29,80
+ commission de change	
- Prorogation de flexigain	0,025%/trimestre

SERVICES DIVERS

• Frais d'envoi swift	9,20
• Frais de port	31,50
• Frais d'envoi	9,20
• Frais de recherche	de 32,00 à 110,80
• Frais de photocopie	11,00
• Renseignements commerciaux	
- sur pays européen, Etats-Unis ou Canada (minimum)	100,00
- sur autre zone géographique	nous consulter
• Courriers sur l'étranger (hors frais postaux)	48,00
• Frais étude projet international non abouti	110,00
• Etude de dossier complexe (par heure)	110,00
• Bon de cession	27,00
• Avis de sort	31,50
• Enrichissement des instructions	de 7,50 à 75,00
• Instruction particulière	de 6,50 à 65,00
• Courriel de confirmation d'exécution d'opération	0,76
• Traduction	nous consulter

PRINCIPALES DATES DE PRISE EN COMPTE DES OPÉRATIONS A L'INTERNATIONAL

ACHATS / VENTES DES DEVICES AU COMPTANT

• Débit en compte	J
• Crédit en compte	J + 2 jours ouvrés

CHEQUES REMIS A L'ENCAISSEMENT "SAUF BONNE FIN"

• Chèque en euros	J + 5 jours ouvrés
• Chèque en devises	J + 5 jours ouvrés

Attention : les chèques postaux sont exclus de la procédure "sauf bonne fin"

CHEQUES REMIS APRES ENCAISSEMENT

• Chèque en euros	Date de réception des fonds
• Chèque en devises	Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés

CHEQUES PRESENTÉS AU PAIEMENT

• Chèque en euros ou en devises	Date de traitement
---------------------------------	--------------------

VIREMENTS

• Virement reçu en euros	Date de réception des fonds
• Virement reçu en devises	Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés
• Virement émis en euros ou en devises de l'Espace Economique Européen	J
• Virement émis en devises autres	J - 1 jour ouvré

EFFETS

- Effet remis à l'encaissement en euros Date de réception des fonds
- Effet remis à l'encaissement en devises Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés
- Effet présenté au paiement en devises Date de traitement

REMISES DOCUMENTAIRES

- Export en euros Date de réception des fonds + 1 jour ouvré
- Export en devises Date de traitement + 2 jours ouvrés
- Import en euros ou en devises Date de traitement - 1 jour ouvré



VIREMENTS INTERNATIONAUX

Offre du Crédit Agricole : 3 niveaux de virements internationaux

(1) Virement Européen soumis au règlement européen N° 924-2009 :

- Virement en € ou en devise suédoise à destination ou en provenance d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Indication de l'IBAN
- Indication du code banque ISO (ou SWIFT) sans le nom de la banque
- Ordre non urgent (traitement à J+1)
- Absence d'instructions particulières
- Frais partagés

(2) Autres virements Europe : Tous les ordres en € à destination d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) non éligibles dans la catégorie virement «Européen»

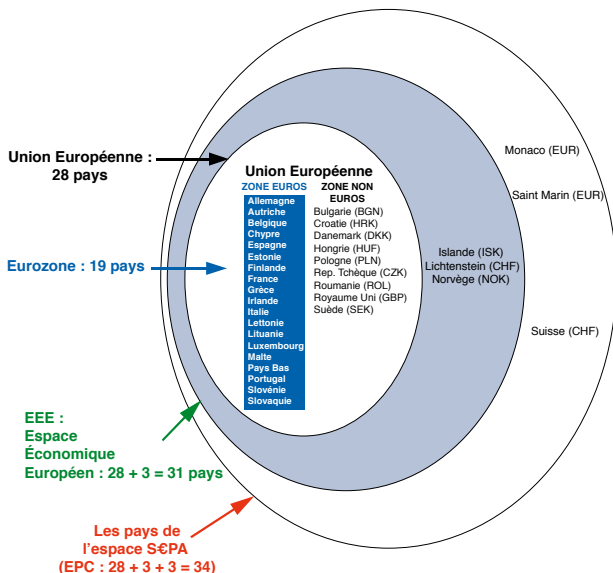
(3) Virement Monde :

Tous les virements en devises (quelle que soit la destination). Les virements en € à destination ou en provenance d'un pays hors l'Espace Economique Européen (EEE)

L'Espace S€PA

Single Euro Payments Area - l'espace unique des paiements en euros

(A la date d'édition de la plaquette)



GARANTIE DES DÉPÔTS

En application de l'article L312-4 du code Monétaire et Financier modifié et du règlement du Comité de Règlementation Bancaire n° 99-05 du 9 Juillet 1999, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les Pouvoirs Publics. La Caisse Régionale est également agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr/ ; contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats-Unis 92545 Montrouge Cedex ; contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

Pour tout appel en vue d'obtenir la bonne exécution d'un contrat ou le traitement d'une réclamation, vous pouvez joindre votre agence au numéro de téléphone indiqué sur votre relevé de compte (numéro non surtaxé).

(*) Les tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à la TVA, sauf ceux comportant un astérisque(*) qui sont ici exprimés toutes taxes comprises. Ces conditions, valables à partir du 01/01/2017, peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des Pouvoirs Publics.

Toute une banque
pour vous



Caisse régionale de Crédit agricole mutuel Centre-est, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS LYON - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 262.